

INSCRIPTIONS 2022/2023
(VACANCES ETE 2022 & ANNEE SCOLAIRE 2022/2023)

INSCRIPTIONS DU MERCREDI 1^{er} JUIN AU JEUDI 30 JUIN 2022 INCLUS

au Secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs (☎ 05.59.64.45.97) - Centre Municipal Albert Castets
☞ Du LUNDI au VENDREDI : de 8h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00
☞ SAMEDI 4, 11, 18 et 25 juin : de 9h00 à 12h00

❖ **CENTRE DE LOISIRS**

Tarifs selon QF Caf (cf. grille tarifaire)

⇒ Ouvert cet été : du **vendredi 08 Juillet au vendredi 29 juillet 2022** et du **jeudi 04 Août au mardi 30 août 2022 inclus** (de 7h30 à 18h30) pour les enfants nés entre 2011 et 2019.

⇒ Ouvert du **07 Septembre 2022 au 05 juillet 2023** : Tous les mercredis et les petites vacances scolaires pour les enfants nés entre 2020 (à partir de 3 ans ou scolarisés) et 2012 (ou scolarisés en CM2).

➡ INFOS IMPORTANTES :

- ◆ Réunion d'information au Centre de Loisirs Maternelle Jean JAURES à 18h30 le **MERCREDI 29 JUIN 2022**
- ◆ Le Centre de Loisirs sera fermé le mercredi 06 juillet, le vendredi 15 juillet, du lundi 1^{er} au mercredi 03 août inclus et le mercredi 31 août 2022
- ◆ Le secrétariat sera fermé au public le vendredi 1^{er} juillet 2022
- ◆ Autres fermetures : lundi 31 octobre 2022 + du lundi 26 décembre au vendredi 30 décembre 2022

❖ **PARCOURS ÉDUCATIFS ÉLÉMENTAIRES**
(de 14h00 à 16h00)

Activités gratuites mais l'inscription reste obligatoire

L'inscription aux Parcours Educatifs 2022/2023 peut être effectuée en même temps que celle pour le Centre de Loisirs et/ou l'Accueil Périscolaire

❖ **ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
(de 16h00 à 18h30)

Tarifs selon QF Caf (cf. grille tarifaire)

L'inscription à l'Accueil Périscolaire 2022/2023 peut être effectuée en même temps que celle pour le Centre de Loisirs **et impérativement avant le vendredi 19 Août 2022**

au Secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs - Centre Municipal A. Castets ☎ 05.59.64.45.97

Cet accueil périscolaire est réservé uniquement aux enfants dont les 2 ou le seul parent travaille(nt)

Pour procéder à l'inscription vous devez :

- Télécharger (recto/verso) la fiche d'inscription 2022/2023 sur notre site www.centredeloisirstarnos.fr
- La retourner, complétée, datée et signée directement au secrétariat – Centre Municipal A. Castets

Vous pouvez également vous munir du Carnet de santé ((rappel des 11 vaccins obligatoires pour les enfants nés en 2018-2019 et DTP tous les 5 ans), du Quotient Familial de la CAF (ou dernier avis d'imposition pour le calcul de votre quotient Familial), du n° Assurance scolaire ou responsabilité civile couvrant l'enfant, de la Carte d'Identité Vacances de la CAF (si vous êtes bénéficiaire) – d'un relevé d'Identité Bancaire (RIB) (si vous optez pour le prélèvement automatique pour la 1^{ère} fois ou si vous souhaitez procéder à un changement de domiciliation bancaire). *Facultatif* : Pass Nautique (certificat d'aptitude aux activités aquatiques et nautiques)

- **OU récupérer et/ou remplir la fiche directement sur place, soit au secrétariat de l'Association pour le Centre de Loisirs**

➤ **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS VALIDÉ**

Condition d'adhésion : Tout parent ayant au moins un enfant inscrit sur une des structures de l'Association pour le Centre de Loisirs adhère à l'Association via une **cotisation annuelle de 5€**.

ATTENTION :

Obligation de refaire les inscriptions même si l'enfant a été inscrit en début 2022
(Sauf pour les Grands de 2011 qui passent au collège à la rentrée septembre 2022)